

ESMT 2015

**Concours d'entrée en 1^{ère} Année de Licences Professionnelles
(LPTI & LIPMeN)**

CONCOURS EXTERNE

La formation au Diplôme de Licences Professionnelles dure 3 ans. Deux options sont offertes au choix :

- Une option Licences Professionnelles en Télécommunications et Informatique (LPTI)
- Une option Licences Professionnelles en Management et Economie du Numérique (LIPMeN).

DATE DU CONCOURS : 05 juin 2015.

Le concours aura lieu les mêmes jours dans tous les pays membres et les pays utilisateurs de l'ESMT.

Pour les candidats résidant dans les pays où le concours n'est pas organisé, le recrutement se fera sur étude de dossier.

CANDIDATS :

- Les titulaires d'un Baccalauréat;
- Les élèves inscrits en classe de terminale sous réserve de réussite au Bac en fin d'année.

PROGRAMME DES EPREUVES

Les épreuves comprennent :

- **Licences Professionnelles en Télécommunications et Informatique (LPTI)**
 - Une épreuve de mathématiques, durée 2 heures, coefficient 2
 - Une épreuve d'électricité, durée 2 heures, coefficient 2
- **Licences Professionnelles en Management et Economie du Numérique (LIPMeN)**
 - Une épreuve de mathématiques, durée 2 heures, coefficient 2
 - Une épreuve de culture générale, durée 2 heures, coefficient 2

INSCRIPTIONS :

Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au **28 mai 2015**.

Le dépôt des candidatures se fera en deux étapes :

Etape 1 (en ligne) :

1. Aller sur le site de l'ESMT : www.esmt.sn
2. Cliquer sur « **INSCRIPTION EN LIGNE** ». Remplissez et soumettez le formulaire. Cette première étape consiste à créer votre profil. Un message ayant pour objet « *Confirmation Création Fiche Candidat* » vous sera envoyé dans votre boîte Mail.
3. Consultez votre boîte Mail et activez votre profil en cliquant sur le lien proposé dans le message reçu. Ce message contiendra également votre **login** et votre **mot de passe** qui vous permettront de vous connecter à votre espace afin de soumettre votre dossier de candidature.

Etape2 :

1. Se présenter à l'Autorité de Régulation. muni du dossier physique qui est composé des pièces suivantes :

- une photocopie légalisée de l'attestation de réussite au bac ou du diplôme lui-même ;
- une attestation d'inscription de l'année académique 2014-2015 pour les élèves en classe de terminale;
- une photocopie de la carte nationale d'identité ou un extrait de naissance ;
- les photocopies des bulletins de notes des classes de seconde, de première et de terminale.

2. Régler les frais de dossiers auprès de l'Autorité de Régulation

Vous recevrez un mail de convocation précisant les jours dates, heures et lieu du concours.

FINANCEMENT DE LA FORMATION

La recherche du financement de la formation est à la charge des candidats (demande de bourses aux états et aux organismes, prêt scolarités auprès des banques, prise en charge par la famille etc ...)

Renseignements et inscriptions

Pour tout renseignement appelez au 45 29 12 90 ; 22 41 39 97 ; 22 34 14 13 ou envoyez un mail à radhi@are.mr

Ou à esmt@esmt.sn / scolarite@esmt.sn